



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

PRAPS-2-MR
DON IDA D796



UNITE DE COORDINATION DU PROJET

خلية تنسيق المشروع

FOURNITURE MATERIEL INFORMATIQUE

DEMANDE DE COTATION
N° 09/FOUR/PRAPS II/2022

Mai 2022

Section I - Instructions aux Fournisseurs

L'objet de la Section I est de donner aux fournisseurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs cotations conformément aux conditions fixées par le PRAPS. Elle fournit également des renseignements sur la remise des cotations, l'ouverture des plis, l'évaluation des cotations et l'attribution du marché.

A. Introduction

- 1. Dispositions générales** 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

- 2. Contenu du Dossier** 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC)
 - (b) Bordereau Descriptif et Quantités (BDQ)
 - (c) Modèle de lettre de cotation
 - (d) Modèle de lettre de marché
 - (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

C. Préparation des cotations

- 3. Langue de l'offre** 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigés en français.
- 4. Documents constitutifs de l'offre** 4.1 La cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :
- (a) La lettre de cotation, datée et signée
 - (b) le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé
 - (c) le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé
- 5. Cotation** 5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. hors toutes taxes et hors TVA ;

- 5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Consultation Restreinte, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais d'exécution des services qu'il se propose de réaliser en exécution du présent marché.
- 5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché
- 6. Monnaies de l'offre** 6.1 Les prix seront libellés en Ouguiya (MRU).
- 7. Délai de validité des cotations** 7.1 Les cotations demeurent valables pour une période de 60 jours après la date d'ouverture des plis.

D. Dépôt des cotations

- 8. Cachetage et marquage des offres** 8.1 Les Fournisseurs placeront l'original et les copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
- (a) adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation ; et
 - (b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation.
- 9. Date et heure limite de dépôt des offres** 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

- 10. Ouverture des plis par l'Agence** 10.1 L'Acheteur ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation.
- 10.2 L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
- 12. Evaluation et Comparaison des offres** 12.1 L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :
- l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
 - la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
 - la comparaison des prix des offres se fera sur la base des quantités mentionnées dans le bordereau quantitatif fourni dans cette demande de cotation. L'offre ayant présenté l'offre la moins disante pour les quantités indiquées sera considérée comme étant l'offre la moins disante.

F. Attribution du marché

- 12. Attribution du marché** 12.1 L’Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont elle aura déterminé que l’offre est conforme pour l’essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu’elle est la cotation la moins disante.
- 13. Notification de l’attribution du marché** 13.1 La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l’Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à commencer l’exécution conformément aux bons de commande qui lui seront envoyés dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.
- 14. Signature de la lettre de marché** 14.1 Dans les **sept (7) jours** suivant la date de réception de la cotation, l’Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Fournisseur.
- 15. Corruption et manœuvres frauduleuses** 15.1 Le personnel de l’Acheteur et les Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d’éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s’interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :
- (i) est coupable de “corruption” quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d’influencer l’action d’un agent public au cours de l’attribution ou de l’exécution d’un marché, et
 - (ii) se livre à des “manœuvres frauduleuses” quiconque déforme ou dénature des faits afin d’influencer l’attribution ou l’exécution d’un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. “Manœuvres frauduleuses” comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l’offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d’une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire es avantages de cette dernière.
 - (iii) est coupable de “corruption” quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d’enregistrement différents.

Lettre de Consultation de Fournisseurs

Objet : Fourniture matériel informatique

Monsieur **Idrissa DIARRA**, vous adresse, au nom et pour le compte du **Projet d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase 2 (PRAPS II-MR)**, le présent dossier de Consultation de Fournisseurs ci-après « le Dossier », en vue de la livraison **de matériel informatique pour PRAPS II-MR** telles que spécifiées et quantifiées dans le cadre de Devis Descriptif et Quantitatif figurant dans la troisième pièce du Dossier.

1. Vous êtes priés dès réception de la présente lettre, de confirmer au Président du **CIAIS (UC-PRAPS ; Ilot P 45 (Ancien siège d'AMEXTIPE) Nouakchott – Mauritanie ; Boite postale 2258 ; téléphone : 00 222 4525 12 66 ; télécopie : 00 222 4529 10 43)** ,
2. En cas de confirmation, vous êtes priés de présenter votre offre technique et financière en remplissant les formulaires de soumission et de DDQE figurant au Dossier complétés par les autres éléments constitutifs de votre offre, et en déposant l'offre ainsi constituée sous plis fermé au Secrétariat du CIAIS du PRAPS, au plus tard le **16/05/2022 à 12 heures TU**
3. L'enveloppe fermée contenant l'offre doit porter exclusivement les mentions suivantes :
«Mr le Président de la CIMAC du PRAPS, Offre relative à **Fourniture de matériel informatique pour PRAPS II-MR** , à n'ouvrir qu'en séance de la Commission».
4. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission le **16/05/2022 à 12 heures TU** Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
5. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur ce dossier, peuvent en saisir par écrit l'Ordonnateur au plus tard le **13/05/2022 à 10 heures**.
6. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission sur la base des critères ci-après :
 - i- Conformité de l'offre aux exigences du dossier,
 - ii- Expérience du soumissionnaire dans l'exécution de commandes similaires,
 - iii- Montant de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée satisfaisante.
7. La Commission,
 - i. attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié au vu de son expérience, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences du dossier de consultation et moins disante par rapport aux autres concurrents.
 - ii. n'est pas tenue de donner suite à la présente Consultation de Fournisseurs.

Dr. Idrissa DIARRA

Section III – Modèles d’annexes

Lettre de Cotation (Remplir par le soumissionnaire)

Demande de Cotations N° 09/FOUR/PRAPSII/2022

Monsieur le Coordonnateur,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer le matériel demandé conformément à la Demande de Cotation et pour la somme de Ouguiyas hors toute taxe et hors TVA ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à exécuter les services dans un délai ne dépassant pas jours à compter de la date de notification de chaque commande selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif et conformément aux modalités de commande prévues dans le marché.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de 60 jours à compter de la date fixée pour l’ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l’offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu’à ce qu’un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d’attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le Mai 2022
Le Directeur



UNITE DE COORDINATION DU PROJET

خلية تنسيق المشروع

2 - Bordereau Descriptif Quantitatif

ITEM	SPECIFICATIONS	QUANTITE
Unité centrale	<p>Processeur : Intel® Core™ i7 Carte graphique : INTEL HD Graphiques Mémoire RAM : 8 Go ou plus Disque dur : 1000 Go ou plus Lecteur Graveur de CD/DVD RW Carte Wifi intégré : Wi-Fi 802.11 b/g/n Carte réseau : Ethernet 10/100mbps intégré Carte son et haut-parleurs intégrés</p>	05
Ecran	<p>HD, 24 Pouces ou plus ; Résolution : jusqu'à 1920 x 10800</p>	05
Accessoires	<p>Connecteurs : 4 USB 3.0 ou plus, sortie audio stéréo, casque avec micro Clavier : AZERTY Souris : Compatible Microsoft avec tapis Système d'Exploitation : Windows 10 professionnel pré installé avec licence originale Microsoft Office 2016 pré installé avec licence originale Antivirus récent, à jour pré installé avec licence originale</p>	05
Onduleur	<p>APC 700 Va, puissance : 650 VA et autonomie 5 à 15 minutes</p>	05
Imprimante	<p>Fonctions : Imprimante Technologie : laser monochrome Résolution d'impression : jusqu'à 1200x1200 dpi Format papier : A4 Vitesse d'impression : au moins 26 ppm Carte réseau : Oui Compatible Windows XP/Vista/7/8/10</p>	05
Phocopieur	<p>Fonction : impression copie et numérisation Type d'appareil : laser multifonction Technologie : monochrome Qualité d'impression : jusqu'à 1200x1200 dpi Résolution : 600x600 dpi Format papier : A4 Vitesse d'impression : au moins 26 ppm Recto : Oui Carte réseau : Oui Compatible Windows XP/Vista/7/8/10 Scan : (couleur) Résolution de numérisation : jusqu'à 600x600 dpi Vitesse de numérisation : recto noir et blanc 33 ipm Recto noir et blanc : 13 ipm</p>	01

Ordinateur Portable	Processeur (CPU) Intel® Core™ i7 Carte graphique : INTEL HD Graphiques Mémoire RAM : 8 Go ou plus Disque dur : 1000 Go ou plus Ecran : 14 pouces Résolution /définition de l'image Full HD 1920x1080 Pavé tactile Lecteur Graveur de CD/SD Port HDMI/USB Système d'Exploitation : Windows 10 professionnel pré installé avec licence originale	25
Anti -virus	De type Kaspersky Internet Security (protection avancée)	30

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

خلية تنسيق المشروع

3 – Devis Quantitatif et Estimatif
 (à remplir par le Fournisseur)

N°	CARACTERISTIQUE DU MATERIEL	Quantité	PU MRU	PT MRU
1	Unité centrale	05		
2	Ecran	05		
3	Accessoires	05		
4	Onduleur	05		
5	Imprimante	05		
6	Photocopie multifonction	01		
7	Ordinateur Portable	25		
8	Anti -virus	30		

Arrêté le présent devis à la somme dehors toutes taxes



LETTRE DE MARCHE N° 09/FOUR/PRAPS II/2022

Aux termes de la consultation N°09/FOUR/PRAPSII/2022 intervenu entre le **Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) -Mauritanie ; BP : 2258 ; Tél : 00 222 525 12 66 ; Télécopie : 00 222 529 10 43 ; Nouakchott- Mauritanie** (ci-après désigné comme « l'Acheteur ») d'une part et

Ets..... (ci-après désigné comme le « Fournisseur ») d'autre part :

ATTENDU que l'Acheteur désire que certaines fournitures, soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, **Fourniture matériel informatique** et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à**hors toutes taxes** ci-après désigné comme le « prix de la lettre de marché »

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Art 1. Les documents ci après seront considérés comme faisant partie intégrante du marché :

- (a) la demande de cotation des prix envoyée au fournisseur ;
- (b) le Bordereau description quantitatif;
- (c) les Spécifications techniques;

Art 2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services demandés par un bon de commande délivré par l'acheteur, conformément à tous égards aux stipulations de la présente lettre de marché.

Art 3. L'Acheteur convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette lettre de marché et ce selon les modalités de paiement :

- Le montant du marché est fixé à MRU HTT .
- Les paiements seront effectués sur présentation de la facture et PV de réception signé par la commission composée comme suit :

- Responsable logistique du PRAPS
- L'informaticien du PRAPS
- Représentant du fournisseur

Art 4. Le délai de livraison est de **Jours** pour compter de la notification définitive du contrat. Le fournisseur est tenu de respecter le délai de livraison fixé dans ce contrat. Aucune livraison partielle ne sera admise par l'acheteur et tous les équipements devront être livrés conformes sous peine de rejet de l'ensemble.

Art 5. Le taux de pénalités de retard est fixé à 1/1000 par jour calendaire de retard. Le montant des pénalités est plafonné à 7% du montant total du marché.

Art 6. L'Acheteur peut, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre du marché, notifier par écrit au Fournisseur la résiliation de la totalité ou d'une partie du marché si le Fournisseur manque à exécuter toute autre obligation au titre du marché. Cette résiliation expose le fournisseur au rejet de ses propositions dans de futurs marchés similaires lancés par l'Acheteur.

Art 7. L'Acheteur et le Fournisseur feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre du marché.

Art 8. Le marché sera interprété conformément au droit de la Mauritanie.

Art 9. Si, trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles, l'Acheteur et le Fournisseur ont été incapables de régler le litige à l'amiable, chacune des parties peut demander que le règlement du litige soit par conciliation offerte par un tiers, soit par saisine du tribunal compétent en Mauritanie.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci dessous.

Signé, Fait à Nouakchott le.....

Pour le fournisseur
Le Gérant

Pour le PRAPS
Le Coordonnateur